

Je souhaite obtenir l'aide de l'association pour une aide à l'acquisition d'instruments pour une nouvelle classe orchestre

- I - Le référent
- II - Le signataire
- III - Les partenaires
- IV - Les bénéficiaires
- V - L'organisation du projet
- VI - La continuité du projet
- VII - Complément d'informations

I - LE REFERENT DU PROJET

Le référent du projet sera la personne ressource auprès de qui l'association Orchestre à l'École pourra obtenir toutes les informations sur l'orchestre à l'école. Il se chargera de relayer les informations de l'association auprès des partenaires du projet. C'est généralement le référent du projet qui complète l'appel à projet (en concertation avec les autres acteurs).

Prénom du référent	
Nom du référent	
Structure de rattachement du référent	Conservatoire de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
Fonction au sein de la structure	Directeur
Adresse e-mail du référent	
Téléphone du référent	

II - LE SIGNATAIRE DE LA CONVENTION

Merci de nous indiquer ici qui sera le signataire de la convention de partenariat qui vous liera à notre association si votre dossier est accepté. Il s'agit généralement du maire, du président de la communauté de communes ou du principal du collège.

Prénom du signataire	
Nom du signataire	
Structure de rattachement du signataire	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
Fonction au sein de la structure	

III - LES PARTENAIRES

Chaque orchestre repose sur un partenariat réunissant a minima :

- un établissement scolaire (école élémentaire, collège, lycée),
- un établissement d'enseignement artistique spécialisé (conservatoire, école de musique territoriale ou associative),
- une collectivité territoriale (commune, communauté de communes ou agglomération, métropole, conseil départemental, région).
- un ou des luthiers locaux.

ÉTABLISSEMENT(S) SCOLAIRES(S)
Établissement scolaire concerné

Ecole élémentaire, collège ou lycée	Collège
Nom de l'établissement	Collège Jean Rostand
Secteur de l'établissement scolaire (public/privé)	Public
Adresse postale de l'établissement scolaire	rue 2 Rue des Tilleuls
	code postal 80600
	ville Doullens
	pays France
Adresse e-mail de l'établissement scolaire	
Téléphone de l'établissement scolaire	
L'établissement est-il situé dans un quartier politique de la ville ?	Non
Statut particulier (REP, REP+, Cité Educative...)	REP
Environnement (rural, urbain, mixte...)	Mixte
Nombre d'élèves dans l'établissement	570
Prénom du directeur/trice ou principal(e)	
Nom du directeur/trice ou principal(e)	
Contact mail	
Contact téléphone	
Prénom du professeur des écoles ou professeur d'éducation musicale du collège concerné	
Nom du professeur des écoles ou professeur d'éducation musicale du collège concerné	
Contact mail	
Contact téléphone	
Instrument pratiqué (s'il y en a)	Piano - Orgue

ÉTABLISSEMENT(S) D'ENSEIGNEMENT MUSICAL
Établissement d'enseignement musical

Nom de l'établissement	Conservatoire à Rayonnement Intercommunal du Territoire Nord Picardie
Type d'établissement	Etablissement public
Adresse postale de l'établissement d'enseignement musical	rue AGORA, 2 rue des sœurs grises
	cppt adresse BP 40017
	code postal 80600
	ville Doullens
pays France	
Adresse e-mail de l'établissement d'enseignement musical	
Téléphone de l'établissement d'enseignement musical	
Prénom du directeur/trice	
Nom du directeur/trice	
Contact mail	
Contact téléphone	
L'établissement d'enseignement musical porte-t-il déjà un projet d'orchestre à l'école ? Si oui, donner des précisions.	Oui, un OAC à deux niveaux (6ème + 5ème)

Musiciens qui interviendront dans l'orchestre

Pour un travail de qualité, il est préconisé que le temps en pupitre ne regroupe pas plus de 7 élèves. De même, il est préférable que plusieurs professeurs se partagent les interventions, plutôt qu'un professeur multi-instrumentiste. En effet, cela permet un partage plus riche et des apports pédagogiques différents, ainsi qu'une plus grande pérennité du projet. Un orchestre reposant sur un seul intervenant est en effet plus fragile. Ainsi, on recense généralement entre 3 et 7 intervenants pour une classe orchestre.

Intervenant 1	
Prénom	
Nom	

Instrument pratiqué	Trombone
Contact mail	
Téléphone	
Intervenant 2	
Prénom	Bruno
Nom	
Instrument pratiqué	Trompette
Contact mail	
Téléphone	
Intervenant 3	
Prénom	Camille
Nom	
Instrument pratiqué	Clarinette
Contact mail	
Téléphone	
Intervenant 4	
Prénom	Hermine
Nom	
Instrument pratiqué	Flûte traversière
Contact mail	
Téléphone	
Intervenant 5	
Prénom	Virginie
Nom	
Instrument pratiqué	Saxophone
Contact mail	
Téléphone	
Autres intervenants	
Prénom, nom, instrument, coordonnées	Maxime XX - Musiques Actuelles Amplifiées Philippe XX - Percussions
Chef d'orchestre	
Nom et prénom du ou des chefs de l'orchestre à l'école (et coordonnées si nécessaires)	
Collectivité impliquée	
Nom de la collectivité	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
Adresse postale de la collectivité	rue AGORA, 2 rue des sœurs grises cplt adresse BP 40017 code postal 80600 ville Doullens pays France
Prénom du contact	Fabien
Nom du contact	
Fonction du contact	Directeur du conservatoire
Adresse e-mail du contact	
Téléphone du contact	
LUTHIER(S)	
Luthier local choisi pour l'achat des instruments	
Nom du luthier	Atelier Musique
Adresse postale du luthier	rue 2 place Léon Gontier code postal 80000 ville Amiens pays France
Prénom du contact	Sévrine
Nom du contact	
Fonction du contact	Patronne
Adresse e-mail du contact	
Téléphone du contact	
IV - LES BENEFICIAIRES	
Un but partagé : l'épanouissement des jeunes. Le dispositif orchestre à l'école tend vers trois objectifs indissociables : - l'ouverture culturelle et l'accès à la pratique instrumentale - l'inclusion sociale des jeunes - favoriser la réussite scolaire et personnelle	
Profil de la population	Défavorisée
Contexte socio-économique (sans problème, mixte, défavorisée, très défavorisée)	Défavorisée
Nombre d'enfants concernés par le projet	55
Classe(s) concernée(s)	6ème - 5ème - 4ème
Quel est le processus de sélection des enfants qui participeront à l'orchestre ?	Entretien par la motivation et le contexte familial
Pour les orchestres en école élémentaire, est-il prévu que le professeur des écoles débute l'instrument au sein de l'orchestre avec les enfants ?	
Existe-t-il une chorale au sein de votre établissement scolaire ?	Oui
Un autre projet sera-t-il proposé aux enfants de l'école qui ne participent pas à l'orchestre ?	La chorale du collège
Des projets communs à tous les élèves de l'établissement vont-ils être proposés autour de l'orchestre ?	Spectacle de fin d'année
Quel sera le lien avec les autres apprentissages et projets ?	Rencontres entre les acteurs des différents clubs
V - L'ORGANISATION DU PROJET	
Dans le dispositif orchestre à l'école, il est fortement conseillé que l'élève ait une pratique orchestrale de 2h par semaine dont au moins une heure dans le temps scolaire. L'association préconise des projets qui se déroulent sur 3 ans pour le même groupe d'enfants.	
CONTEXTE / ORGANISATION	

Existe-t-il d'autres orchestres à l'école dans l'établissement scolaire (si oui, combien et depuis quand) ?	Non
Expliquez le contexte général du projet : historique, origine du projet, objectifs recherchés au niveau pédagogique, territorial, pour les établissements...	Esprit de cohésion des élèves et d'appartenance à un même groupe
Quelle est la durée du projet ? Combien d'années les mêmes enfants pratiqueront-ils leur instrument au sein de l'orchestre ?	4 années de la 6ème à la 3ème
Où se dérouleront les interventions des musiciens de l'établissement d'enseignement musical ?	Au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal du Territoire Nord Picardie - sites de Doullens
LES INSTRUMENTS	
Il faut impérativement prévoir un instrument par enfant. Le parc instrumental est acheté chez le luthier local partenaire et répond aux exigences de qualité posées par l'association.	
Quels instruments composeront l'orchestre ? En préciser le nombre.	3 Flûtes, 3 clarinettes, 3 saxophones, 3 trombones, 3 trompettes, 1 Batterie, 2 guitares basse, 2 guitares électriques, 1 piano numérique
Comment s'est effectué ce choix ?	Par présentation d'instrument
Comment allez-vous assurer les instruments (par l'établissement scolaire, par la mairie, par la famille de chaque enfant...)* ?	Par l'établissement scolaire
L'orchestre à l'école va-t-il bénéficier d'instruments déjà en votre possession (issus du parc de l'école de musique, de l'harmonie locale, de dons...) ? Si oui, merci d'en fournir la liste exhaustive.	Non
Est-il prévu que les enfants puissent ramener leur instrument à la maison ?	Oui
<i>*L'association a un partenariat avec l'assurance Verspiere, si vous souhaitez en savoir plus, cliquez ici puis consultez l'onglet Gestion et Assurances des instruments.</i>	
L'APPROCHE PEDAGOGIQUE	
Chaque orchestre a la liberté de choisir la méthode pédagogique qu'il souhaite utiliser entre un apprentissage basé principalement sur l'oralité, l'utilisation du codage, ou encore le recours à une formule mixte. Le même principe prévaut quant au choix du répertoire qui revient à l'équipe éducative.	
Quelle approche pédagogique envisagez-vous ?	Formule mixte entre soundpainting et codages musicaux
Quel répertoire, quelle esthétique ?*	Esthétique big band avec des compositions du chef d'orchestre ou divers arrangements adaptés pour le collectif
<i>*L'association propose un répertoire gratuit pour ses adhérents, varié, adapté aux orchestres à l'école de tous les niveaux et pour tout type d'instrumentation. Pour en savoir plus, cliquez ici.</i>	
LE RAYONNEMENT DU PROJET	
L'orchestre à l'école doit pouvoir s'inscrire de manière durable dans la politique culturelle du territoire. Grâce aux partenariats conclus avec les acteurs de proximité (lieux de diffusion, d'expositions, associations culturelles), les enfants participant au projet peuvent bénéficier d'un parcours culturel complet.	
Combien pensez-vous faire de représentations par an ? A quelle fréquence ? De quel type ? (devant les autres élèves de l'école, lors d'auditions de l'école de musique, à la maison de retraite, lors de la fête de la musique, avec un musicien professionnel, avec un autre orchestre à l'école, dans une salle de diffusion...)	4 à 5 prestations, dont deux sont déjà prévus avec un autre OAC du département avec restitutions à la Maison de la Culture d'Amiens, et l'espace culturel de Doullens. Un projet de prestation en maison de retraite sera effectué si le contexte sanitaire le permet. Un projet avec l'orchestre à vent de Doullens sera à reprogrammer. Comme cette année une prestation à la fête de la musique sera organisée ainsi qu'une autre dans le collège même.
L'orchestre a-t-il un parrain/marraine ? Si oui, quel est-il ?*	Non
D'autres projets de rencontre avec des artistes sont-ils prévus ?	Pas pour le moment
<i>*L'association propose un programme de parrainage par des musiciens professionnels, en partenariat avec la SACEM. Pour en savoir plus, cliquez ici.</i>	
L'EVALUATION DU DISPOSITIF	
L'évaluation du dispositif doit être prévue dès sa conception. Elle permet de veiller au respect des exigences de qualité, et d'améliorer constamment le projet. Elle peut être menée par le comité de pilotage ou faire appel à un acteur extérieur.	
Un comité de pilotage a-t-il été constitué ?	Non
Un coordinateur de projet a-t-il été nommé ?	Oui
Combien d'heures de coordination ont été prévues pour les intervenants (côté éducation nationale et/ou école de musique) ?	Pour les enseignants du conservatoire : une heure Tuti (orchestral et/ou chorale) hebdomadaire + une heure pupitre hebdomadaire + une heure de réunion pédagogique mensuelle
Quel dispositif d'évaluation avez-vous prévu pour le projet ? Sur quels critères sera-t-elle réalisée ?	AXE 1 : Agir pour la réussite scolaire et personnelle de tous nos élèves/AXE 2 : Permettre aux élèves de s'ouvrir au monde et de s'épanouir/AXE 3 : Etablir une continuité pédagogique et de pratiques inter-cycles/Intégration dans le Parcours Citoyen
VI - LA CONTINUITÉ DU PROJET / L'APRES-PROJET	
Dès le montage du projet, il est essentiel de prévoir, en étroite collaboration avec les autres acteurs du territoire, des passerelles pédagogiques (exemple : poursuite au collège d'un orchestre à l'école initié en classe élémentaire, accueil pédagogique spécifique dans les écoles de musique), financières (exemple : négociations d'une tarification spéciale pour l'inscription à l'établissement d'enseignement artistique) ou encore musicales.	
Souhaitez-vous ouvrir d'autres classes orchestre dans l'établissement scolaire ?	Oui
Que proposerez-vous aux enfants à l'issue du projet ?	Rien n'a été décidé officiellement encore pour le moment, une réunion de travail est fixée avec le proviseur du lycée de Doullens
Avez-vous déjà pris des contacts pour anticiper la fin du projet ?	Non

VII - COMPLEMENT D'INFORMATION

Donnez-vous votre accord pour l'inscription de tous les contacts renseignés à notre newsletter ?

Oui